Rapport de l'observation de M^o Cullerier

sur un dépôt putride dans le condyle droit

du femeur et sur un (a) hyperostose ~~[illegible]~~ extra'ordinaire

(a) hyperostose

joseph aubert âgé de 33 ans d'un temperament

Bilieux, d'une forte complexion avoit une tumeur

dans le creux du jarrêt qui presentoit une

convexité considerable. cette tumeur pouvoit

être prise au premier aspect pour un anevrisme:

mais avec un examen attentif, il ne fut pas

difficile d'en prendre une autre idée.

La tumeur étoit fort dure et tenoit immediatement

au femeur. le malade interrogé sur ce qui avoit

précedé sa maladie, articula seulement qu'il

ACADÉMIE NATIONALE ... BIBLIOTHÈQUE

avoit fait une chûte sur le ~~gen~~ genou au mois de janvier dernier, et qu'il avoit eu précédemment des chancres et des bubons ~~pour~~ lesquels il avoit subi un traitement mercuriel.

le malade après avoir été placé dans plusieurs maisons de charité fut envoyé à Bicêtre le trois juin dernier. comme il avoit toute ~~la~~ l'extrémité droite et inférieure infiltrée M.r Cullerier ne put lui prescrire que de legers aperitifs jusqu'au 7 juillet jour de sa mort.

à l'ouverture de la cuisse ~~M.r Cullerier~~ on trouva une collection de sang, de pus et de serosité qui a été evaluée à six livres ou environ. le femur s'est trouvé a decouvert et suivant l'autheur

il étoit fracturé dans la partie inférieure près
des condyles, enfin ~~M.r Cullerier~~ on a observé dans
le creux du jarret une tumeur du volume et
de la figure du crâne d'un enfant nouveau né.
~~M.r Cullerier~~ on termine ~~sa~~ l'observation par dire
que l'on conçoit bien la possibilité de marcher
quoique le femur soit fracturé. on conçoit encore
comment il s'est pu former un amas de fluides.
mais qui a pu donner naissance à cette tumeur?
tient-elle à la fracture? existoit-elle independamment
de la fracture? a-t-elle été d'abord une
excroissance de l'os et s'est-il ensuite fait fracture
au dessus et au dessous?
en rendant compte à l'académie de ce que M.r Sillans
et moi ~~nous~~ avons observé dans l'examen de la piece,
ce sera je crois repondre aux questions de M.r Cullerier.

ARC 41 n° 120

[stamp] ...ALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

en examinant le femur nous avons observé que les condyles étoient cariés et qu'il s'étoit formé dans leur interieur un dépôt putride suite de la contusion qui a été déterminée par la chûte que le malade avoit faite le mois de janvier dernier.

La face posterieure du femur étoit denudée de son perioste jusqu'à son tiers inferieur. Le corps du femur étoit separé de ses condyles par l'effet de la carie et nullement d'une fracture: le pus et le sang que Mr Cullerier à trouvés dans le tissu cellulaire du jarrêt venoient du dépôt des condyles ~~que~~ et, ~~s'étoit~~ ils s'étoient infiltrés de proche en proche;

~~et~~ La tumeur osseuse étoit formée par le perioste. elle se trouvait couchée derriere les condyles et située précisément dans le creux du jarret. Cette tumeur

s'étoit élevée sur l'os fémur et n'y étoit adhérente que

par le périoste: sa face antérieure répondoit

à la partie postérieure des condyles: elle étoit

altérée parcequelle répondoit immédiatement

à la cavie: sa face postérieure étoit ronde

et d'une substance compacte. nous l'avons sciée

dans sa longueur et nous avons observé que

la substance compacte étoit de l'épaisseur d'un

bon travers de doigt; et dans son intérieure il

y avoit une substance spongieuse. il paroit donc

que la chûte avoit contus le périoste qui entoure

la face postérieure et inférieure du fémur et que

ses condyles avoient été aussi contus de manière à

déterminer une inflammation puis un épanchement

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

qui a produit le dépôt et la carie. de même
La contusion du perioste à determiné l'inflammation
puis son ossification.
il resulte de là que l'observation ne devient
interessante à l'academie que parceque les
hypperostoses ~~hypp[...]~~ de cette espéce sont rares. du reste
le dépôt qu'on observe dans les condyles ne
presente rien d'extra'ordinaire. on doit
presumer ~~que~~ que les personnes de l'art qui
ont vu le malade auront été arrêtées par
quelques considération particulières qui ~~auront~~ auront
empêché de tenter l'amputation de la cuisse,
seule ressource qu'on devoit mettre en usage
pour sauver la vie du malade.

Ce 31 juillet 1788 Colon de Lamotte